

---

**CAMP DES MILLES**  
**« RENDEZ-VOUS CITOYEN » DU 16 AU 29 MARS 2018**  
**POUR QUE LES RACISMES NE VOUS SOIENT PLUS ÉTRANGERS...**

---

Le Site-mémorial du Camp des Milles renouvelle son « *Rendez-vous Citoyen* » de mars, autour de la thématique : « *L'éducation face aux extrémismes identitaires* ».

Cet événement annuel, organisé du 16 au 29 mars, s'inscrit dans le prolongement de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale décrétée par l'ONU et dans le cadre de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme du ministère de l'Éducation Nationale.

Plus de 7 000 personnes sont attendues au Site-mémorial pendant cette quinzaine.

Outre la visite de nombreux scolaires et des sessions de formations, sont prévus plusieurs moments marquants, destinés à tous les publics.

**Le temps fort de cette année sera un voyage pédagogique au Site-mémorial, d'une délégation de 120 personnes de la région Auvergne Rhône-Alpes, composée d'adolescents et de leurs parents, d'origines culturelles et religieuses variées. Ce projet exceptionnel, organisé par le CRIF Auvergne Rhône-Alpes et soutenu par la DILCRAH, a pour objectifs de :**

- **Construire, avec des familles représentatives de la société française d'aujourd'hui, une démarche pédagogique et humaine qui interroge les conditions dans lesquelles une société peut basculer dans la destruction de l'humain et des valeurs démocratiques ;**
- **Lutter contre le racisme et l'antisémitisme en s'appuyant sur une histoire commune et des valeurs partagées ;**
- **Renforcer la compréhension et le sens de la démocratie par le « faire ensemble ».**
- **Réaliser en commun une production finale sous forme de présentation publique avec un support multimédia ;**

Autre évènement marquant, une conférence regroupant plus de 250 personnes, organisée, en partenariat avec la Licra et le Grand Orient de France, autour du thème : « **Face aux extrémismes : la République !** ».

Le « *Rendez-vous Citoyen* » se conclura avec la visite du Site-mémorial **d'une vingtaine de consuls et consuls généraux** sur le thème de « **La mémoire comme repère pour le présent** ».

Une visite d'autant plus symbolique, dans un contexte de montée des nationalismes et des extrémismes identitaires dans le monde.

Pour rappel, le « *Rendez-vous Citoyen* » a débuté vendredi 16 mars par la **visite de Laura Flessel, ministre des Sports**, venue découvrir les contenus pédagogiques du Site-mémorial, afin de construire un **partenariat national avec le camp des Milles** destiné à renforcer les actions contre les discriminations mises en place par son ministère.

Lundi 19, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation était présent, à l'invitation du Premier ministre, à la présentation du **plan interministériel contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie**. Le camp des Milles sera un important point d'appui de ce plan. Alain Chouraqui a ensuite été reçu par l'Ambassadeur d'Allemagne pour la construction **d'actions franco allemandes contre les extrémismes identitaires et leur cortège de racismes**.

Le lendemain en Pologne, a été signée une importante **convention tripartite, entre la Fondation du Camp des Milles, le Conseil Départemental 13 et le Musée National d'Auschwitz-Birkenau**.

Elle porte notamment sur la mise en place, aux Milles, d'une exposition permanente qui retracera quelques destins des deux mille hommes, femmes et enfants juifs déportés du Camp des Milles vers Auschwitz, en août et septembre 1942.

---

**Contacts presse :**

**DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

## A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteo.